

la primatie de son Eglise s'était établie avec l'introduction du christianisme dans les Gaules, qu'elle avait été consacrée par les souverains pontifes et par de nombreux conciles ; que la sentence du cardinal de Sainte-Croix et les bulles de Calixte, par le moyen desquelles l'archevêque de Rouen prétendait se soustraire à la primatie de Lyon, étaient nulles et abusives; le Roi en son Conseil, par arrêt du 12 mai 1702, maintint l'Eglise de Rouen dans le droit de ne reconnaître d'autre supérieur immédiat que le Saint-Siège. Cet arrêt fut muni de lettres-patentes en date du 6 août de la même année, et le tout fut enregistré au Parlement, le 20 décembre suivant (1).

Pendant ces démêlés, dont l'issue fut si triste pour notre Eglise, qui avait pour légende sur son sceau : *Prima Sedes Galliarum*. M. de Saint-Georges n'avait pas négligé l'administration de son diocèse. En 1700, il avait publié des *Avis Synodaux* et un nouveau *Catéchisme* (2), qui, en 1767, fut remplacé par celui de M. de Montazet. Il avait composé, suivant les vues d'Agobard, un Bréviaire qui est resté inédit (3).

Le dimanche, 10 avril 1701, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, qui la veille avaient fait leur entrée solennelle à Lyon (4), vinrent entendre la messe dans la cathédrale.

(1) Voyez l'abbé du Temps, IV, 385, d'Héricourt, *Loix eccl.*, p. 42, le Catal. Coste, n. 1589 et suiv., la lettre de M. Uorel de Voleine, insérée dans le tome 26, p. 161 de la *Revue du Lyonnais* (nouvelle série).

(2) Les avis synodaux ont été imprimés sous ce titre : *Ordonnance de Mgr l'archevêque de Lyon pour le règlement de son diocèse*. Lyon, *Ant. Juttieront* 1701, in-8. —, En tête du Catéchisme, est un mandement daté du 4 déc. 1700, lequel est suivi d'une Instruction adressée aux curés et aux vicaires du diocèse sur ce Catéchisme.

(3) Voyez Colonia, *Hist. UH.*, t. 2, p.

(4) Les deux princes, pendant leur séjour à Lyon, du 9 au 13 avril, occupèrent le palais où le Roi avait ordonné qu'on les logeât, où il avait autrefois logé lui-même, et madame la duchesse de Bourgogne après lui. C'était la maison de M. de Mascrani, qu'on appelait la *Maison Rouge*, et **qui**